

## • état-civil

### NAISSANCES

Elio ACQUIÉ, chemin des Maurices à Senouillac; Clément ALBERT, route d'Arthès à Lescure d'Albigeois; Naël ALVAREZ, rue Jean-Jaurès à Réalmont; Lucía CABOT, place de la Mairie à Valdériès; Heyden DELAPLACE, rue de la Porte-Neuve à Albi; Lucas FICHAUX, route de Lagrave à Brens; Paul MAFFRE, « Saint Pierre de Conils » à Lombers; Noélie MARIÉS, chemin de Mézard à Albi; Kenzo MATHLOUTHI VERNE, chemin de Bramevaques à Puygouzon; Dona ORSI, impasse du Brugayras à Taïx; Inès-Jouri PAPAÏX, rue de Sérieysols à Albi; Nathan PETER, rue des Camélias à Laboutrarié; Roman PRADEL, chemin de Puech-Petit à Albi; Léo REIS, avenue Flandres-Dunkerque à Gaillac; Sacha VIALADE, rue André-Raust à Cagnac-les-Mines.

### MARIAGE

FERLAT Cédric, vétérinaire, et BOUDGHENE-STAMBOULI Élise, directrice marketing, rue Commandant-Blanché à Albi.

### DÉCÈS

Lucja PITRASZ, veuve GALONNIER, 96 ans, boulevard Général-Sibille à Albi; Marie-Rose PUECH, veuve GUIPAUD, 101 ans, rue Plaine Saint-Martin à Albi; Paulette SABLAYROLLES, ép. DENIS, 85 ans, rue Léonard-de-Vinci à Albi; Michel SEGURA, 72 ans, rue du Docteur-Bouissières à Albi; Noé BRUEL, 80 ans, rue Albert-Marquet à Albi; Mauricette DEYMIÉ, 77 ans, boulevard Général-Sibille à Albi; René SOURDOUYRE, 73 ans, rue des Saules à Aussillon; Christian LE DRIAN, 65 ans, Les Trois Piliers à Florentin; Jeanne MORENO, veuve REY, 100 ans, rue Général-Weygand à Albi.

# Maxime, vendeur de cannabis thérapeutique

**RUE DU PLANCAT.** Depuis trois mois, Maxime Raout vend du cannabis thérapeutique dans sa boutique « Green Life ».

**C**BD. Derrière ces trois lettres se cache une molécule issue du chanvre, le cannabidiol. Il y a trois mois, Maxime Raout, a ouvert dans la rue du Plancat à Albi la première et l'unique boutique tarnaise vendant du cannabis thérapeutique. Et depuis son ouverture, « Green Life » doit répondre à une demande de plus en plus grande.

Alors qu'un combat politique est actuellement engagé pour la légalisation du cannabis thérapeutique, Maxime Raout a pris les devants en ouvrant sa boutique où une dizaine de produits est proposée aux personnes souffrant de maux en tous genres (huile, thé, café, crème, liquide pour cigarette électronique, miel, sucettes et autres pastilles linguales). « Il faut savoir qu'en France, des milliers de patients soulagent leurs dou-



Maxime Raout tient l'unique boutique tarnaise vendant du cannabis thérapeutique. JDI (MJA)

leurs grâce au cannabis en s'exposant à des poursuites pénales », avance Maxime. « Avec la légalisation du CBD, on éviterait ainsi ces soins clandestins et surtout plus sains car le CBD n'est pas psy-

chotrope. Les sportifs peuvent en prendre sans craindre d'être contrôlés positifs. » Alors pourquoi faire une loi alors cette molécule est légale ? « Cette loi va faire avancer les choses », explique-

t-il. « Même si la vente de cannabidiol n'est un secret pour personne, on a un devoir de réserve car on ne peut pas vanter les vertus, même en sachant qu'avec le CBD, on n'a pas le côté défonce, juste celui

relaxant. Pour ma part, j'ai soulagé ma sciatique grâce à cela. Ce produit permet aussi de limiter la prise de médicaments pour les patients atteints de bipolarité, de la maladie de Crohn, ou ayant subi des opérations du dos, etc. » Autant d'atouts thérapeutiques qui interpellent les autorités médicales. L'Agence du médicament « souhaite qu'une expérimentation du cannabis thérapeutique puisse être mise en place avant fin 2019, dans des conditions à définir ». Un comité d'experts indépendant a estimé « pertinent d'autoriser l'usage du cannabis à visée thérapeutique dans certaines situations cliniques et en cas de soulagement insuffisant ou d'une mauvaise tolérance des traitements existants ». « On verra », poursuit Maxime Raout. « On verra comment cela va se faire. » Avec le CBD, tout est sous contrôle. ■ MARIE-JO ALIBERT

## La Lamentation retrouve sa chapelle



La Lamentation d'Albi est à découvrir à Saint-Salvi. JDI (CL)

### ST-SALVI.

Les couleurs sont éclatantes. Quelques jours avant Noël, le chef-d'œuvre flamand la « Lamentation » d'Albi (1510-1520) a retrouvé son écrin de la chapelle Saint-Louis dans les murs de l'église collégiale Saint-Salvi. Très encrassée, la qualité exceptionnelle de cette œuvre n'a plus fait de doute lors de sa prise en charge par le Centre de conservation et restauration du patrimoine artistique de Gaillac. Sa restauration aura duré quatre ans entre 2010 et 2014. Classé au titre des monuments historiques de-

puis 1957, ce retable a longtemps été ignoré du public. Sous l'aspect jauni et oxydé par plusieurs couches de vernis, il était difficile de déceler l'existence d'un trésor de la peinture flamande du XVI<sup>e</sup> siècle.

### Des travaux pour la chapelle

Exposée en 2014 au Musée Toulouse Lautrec, l'œuvre présentait à nouveau des fissures, sensible aux variations hygrométriques. À nouveau restaurée, « l'œuvre nécessitait un retour dans son milieu d'origine », indique Marie-Eve

Cortès, directrice des affaires culturelles et patrimoine et des relations internationales. Ce qui fût le cas en juin 2017. Mais sa chapelle d'accueil nécessitait, elle aussi, d'être nettoyée. Dans le cadre du programme pluri-annuel de travaux de restauration sur les monuments historiques de la Cité épiscopale de la Ville, la chapelle a donc fait l'objet d'un toilettage. Démarrés en avril dernier, les travaux viennent donc de s'achever permettant une mise en valeur du tableau grâce à une nouvelle mise en lumière. Ils ont principalement concerné la restauration des décors muraux qui datent du XIX<sup>e</sup> siècle. La Lamentation a été déplacée quelques mois dans la Chapelle Notre-Dame-de-la Pitié de Saint-Salvi avant de retrouver sa chapelle d'origine. ■ c.c.

“ L'ŒUVRE NÉCESSITAIT UN RETOUR DANS SON MILIEU D'ORIGINE ”



Saliès décroche le Prix Énergies Citoyennes. JDI (DR)

## L'efficacité énergétique récompensée

**SALIÈS.** Dans le palmarès de la 9<sup>e</sup> édition des « Prix Énergies Citoyennes » organisés par Engie Cofely, la municipalité de Saliès figure pour la Région Occitanie aux côtés de Frontignan-La Peyrade (34) et de Toulouse Métropole (31). C'est dans la catégorie « Collectivités locales et territoriales de moins de 20 000 habitants » que le village tarnais a été primé dans ce concours national qui vient saluer et valoriser les initiatives en faveur de l'efficacité énergétique. Petite par la taille mais grande par son engagement énergétique, Saliès a donc été récompensée. La commune mène une politique très volontariste sur ses bâtiments communaux avec une sobriété des consommations énergétiques, une efficacité à travers la rénovation énergétique et les énergies renouvelables.

Le tout avec pour objectif de se servir des économies réalisées pour financer de nouvelles actions. Des actions fortes à l'échelle d'un village de 847 habitants.

Le jury a tout particulièrement salué la volonté politique forte de cette petite commune d'être un acteur de la transition énergétique avec la mise en place d'actions concrètes, suivies dans le temps et impliquant les citoyens. ■